

Service public régional de l'orientation (SPRO) tout au long de la vie Auvergne-Rhône-Alpes Bilan 2022



**Service public régional
de l'orientation
Auvergne-Rhône-Alpes**

Tous nos remerciements :

- Aux membres du Groupe de Travail Orientation du CREFOP
- Au CARIF OREF Via Compétences
- Aux structures, membres et actrices du SPRO, pour leur remontée de données



Table des matières

INTRODUCTION	1
I. L'ANIMATION REGIONALE DU SPRO	5
1/ Les réunions du GT orientation en 2022.....	5
2/ Les réunions de la Commission OMSPP en 2022	5
3/ Les données de consultation RésOpro.....	5
4/ Les données de consultation des sites grand public et professionnel du CARIF OREF (source CARIF-OREF)	6
II. LES APPELS A CANDIDATURES DU SPRO	6
III. LES CHIFFRES CLES DE L'ACCUEIL SPRO EN 2022	8
1/ Nombre total de personnes reçues toutes structures confondues, tous départements confondus	8
2/ Répartition des personnes accueillies par structure	9
3/ Evolution du nombre de personnes accueillies par cercle du SPRO.....	12
4/ Répartition du nombre total de personnes accueillies par département	12
IV. LA PROVENANCE ET REORIENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI	14
V. L'ANALYSE DU PUBLIC CIBLE ACCUEILLI	15
1/Répartition du public par genre.....	15
2/Répartition du public cible par tranche d'âge	16
3/Enquêtes de satisfaction réalisées par les structures.....	17
VI. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SPRO	18
1/Données générales concernant les personnes formées.....	18
2/Bilan de professionnalisation des acteurs du SPRO.....	19
3/ Focus : domaines de formation	20
4/ Focus : Modalités de pratique formative.....	25
VII. ZOOM sur les Matinales du SPRO	26
Contexte	26
La mobilisation des professionnels	26
Les retours des professionnels.....	27
VIII. PERSPECTIVES	28
ANNEXES	29

Le **Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation et de l'Orientation** (CPRDFOP), signé par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les partenaires sociaux, a été adopté en 2022 et sera en vigueur jusqu'en 2028.

Le CPRDFOP est décliné et vit au travers des différentes instances du **CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles)**. Pour le volet orientation, c'est la **Commission OMSPP (Orientation Mobilités Sécurisation des Parcours Professionnels)** qui se voit confier les objectifs suivants :

- Poursuivre les travaux du SPRO et accroître la coordination de ses travaux ;
- Outiller et renforcer la professionnalisation des acteurs ;
- Accompagner et sécuriser les parcours des personnes formées en, et vers l'emploi, notamment via la qualification.

Au sein du CPRDFOP, le **Service Public Régional de l'Orientation** tout au long de la vie s'articule autour (*cf annexe 1*) :

- du **Schéma de développement** du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- du **cahier des charges SPRO** Auvergne-Rhône-Alpes ;
- de la **convention entre l'Etat et la Région**, les autorités académiques, relative à la coordination du SPRO tout au long de la vie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les objectifs du SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes sont de permettre à chaque citoyen :

- d'être accompagné dans son projet d'orientation et d'évolution professionnelle ;
- d'élargir ses choix professionnels (mise en valeur des emplois potentiels) ;
- de favoriser l'autonomie des publics et leur capacité d'orientation tout au long de la vie ;
- de construire des parcours de formation et d'insertion mieux articulés (mise en réseau des acteurs de l'orientation).

Les valeurs constitutives du SPRO

- Egalité et simplicité d'accès pour tous les publics (dont gratuité) ;
- Neutralité, objectivité et respect de la personne ;
- Qualité des services.

Rappel du cadre législatif

1. Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie

Toute personne dispose d'un droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle.

2. Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

- Existence d'un Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ;
- Coordination des actions des organismes participant au SPRO confiée aux Régions ;
- Collaboration étroite entre l'Etat et la Région (l'Etat conserve la politique d'orientation nationale des élèves et étudiants dans les établissements).

3. Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

- Coordination des nouvelles compétences Région avec les Autorités académiques ;
- L'Etat continue de définir la politique d'orientation des élèves et des étudiants (information, accompagnement) ;
- Coordination des opérateurs du SPRO par la Région.

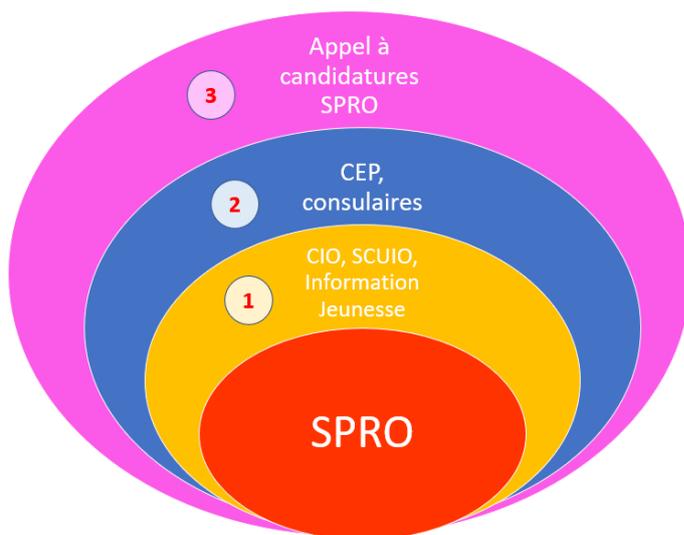
Présentation des acteurs du SPRO

Côté Formations est le site internet du CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes à destination du grand public, sur lequel les usagers ont la possibilité de rechercher un conseiller près de chez eux grâce à l'annuaire SPRO : <https://www.coteformations.fr/annuaire-spro/>

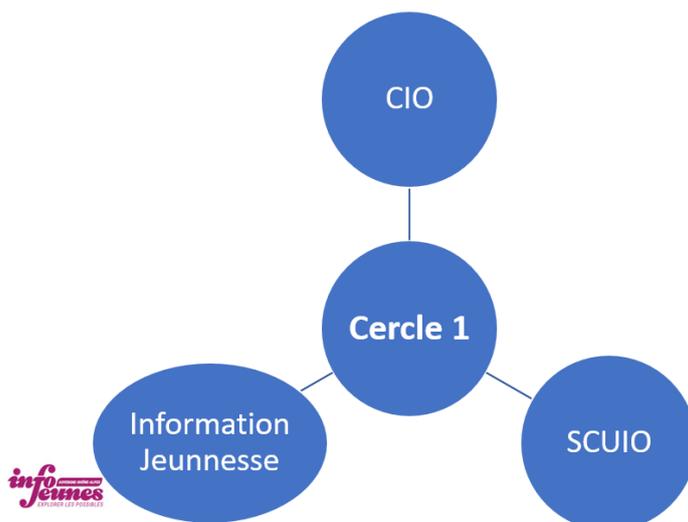
Le public peut filtrer sa recherche en fonction de ses besoins et de sa zone géographique. Le site propose ensuite une liste des structures apportant un premier niveau d'informations dans le cadre du SPRO, consultable également sous le format d'une cartographie.

Au 31/12/2022, le SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes était composé de **539 structures** présentes sur **984 lieux d'accueil** au sein de tout le territoire régional. (En 2021, 406 structures et 1 022 lieux d'accueil).

En 2022, des évolutions du nombre de lieux d'accueil par département sont à noter ; les éléments mis à jour sont essentiellement les permanences renseignées par les CIDFF, les Missions locales et le réseau IJ.



Cercle 1 : les acteurs du SPRO couverts par la convention Etat-Région :



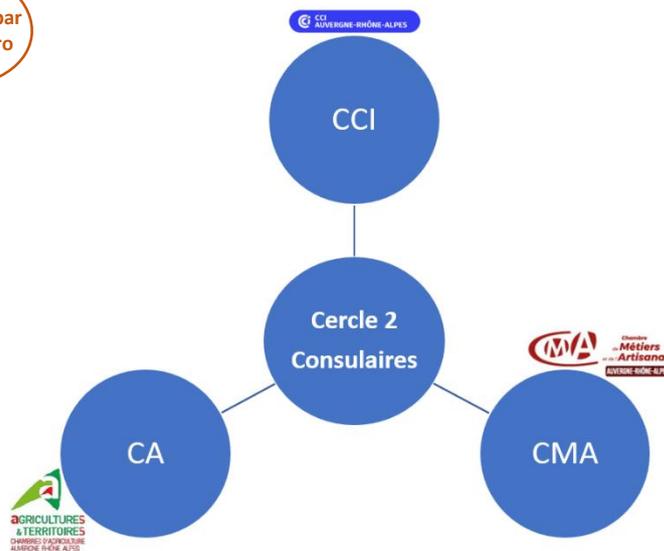
Cercle 2 : Les acteurs CEP (conseil en évolution professionnelle) et les organismes consulaires :

CEP (Conseil en évolution professionnelle)



APEC : Agence pour l'emploi des cadres

Organismes consulaires

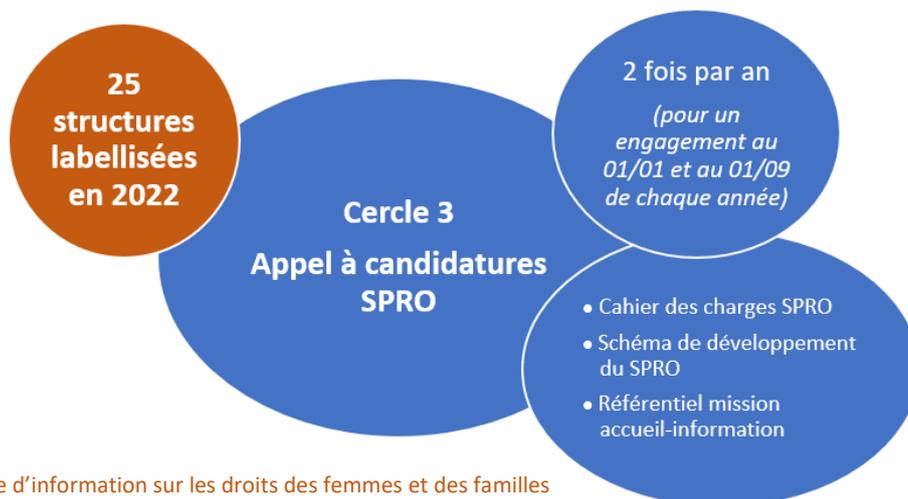


CCI : Chambre du commerce et d'industrie

CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat

CA : Chambre d'agriculture

Cercle 3 : En Auvergne-Rhône-Alpes, des structures locales de l'orientation peuvent s'impliquer dans le SPRO grâce à une démarche volontaire de réponse à un appel à candidatures. Au 31/12/2022, 25 structures sont labellisées SPRO et participent à ce service public :



7 CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

11 MIFE : Maison de l'information sur la formation et l'emploi

1 MEF : Maison de l'emploi et de la formation

1 MSAP : Maison de services au public

2 Associations

2 Communautés de communes

1 Centres associés Cités des métiers

Le schéma de développement et le cahier des charges SPRO prévoient la mise en place d'indicateurs pour assurer son suivi et son évaluation.

Pour rappel, un groupe de travail spécifique avait été mis en place afin de définir les indicateurs de suivi et d'évaluation du SPRO de l'année 2020. Pour l'activité 2021, deux indicateurs ont été ajoutés au recueil de données : nombre total de formations suivies et nombre de salariés de la structure.

Pour cette troisième année de collecte, aucune évolution des matrices n'a été effectuée. Les données remontées sont donc basées sur les mêmes indicateurs que ceux de 2021.

Les éléments de ce **troisième bilan annuel, présentés pour l'année 2022**, concernent donc :

- L'animation régionale du SPRO, assurée dans le cadre du CREFOP ;
- Les appels à candidature permettant de labelliser de nouvelles structures ;
- Les chiffres-clefs de l'accueil tout public SPRO ;
- Les caractéristiques des publics accueillis ;
- Les actions de professionnalisation suivies par les acteurs du SPRO, données mises en perspective avec les données RH des structures.

Les données présentées sont mises en perspective avec les données des deux années précédentes, lorsque les éléments de comparaison sont mesurables et pertinents.

I. L'ANIMATION REGIONALE DU SPRO

Le pilotage régional du SPRO est assuré par le **groupe de travail « orientation »**, créé au sein de la **Commission OMSPP (Orientation Mobilités Sécurisation des Parcours Professionnels)** du CREFOP, pour une mise en œuvre concertée de l'animation régionale du SPRO. Ce groupe est constitué de représentants de l'État, de la Région, des partenaires sociaux et des têtes de réseaux membres du SPRO.

1/ Les réunions du GT orientation en 2022

8 séances du groupe de travail orientation se sont tenues en 2022 :

- 24 janvier 2022
- 2 mars 2022
- 23 mai 2022
- 22 juin 2022
- 13 septembre 2022
- 19 octobre 2022
- 22 novembre 2022
- 15 décembre 2022

2/ Les réunions de la Commission OMSPP en 2022

L'année 2022 a été marquée par l'élaboration du CPRDFOP. Dans l'attente de la désignation du coprésident côté syndicats de salariés, aucune réunion n'a pu se dérouler avant le mois de décembre. La Commission OMSPP s'est donc réunie une seule fois, le 8 décembre 2022.

3/ Les données de consultation RésOpro

Pour rappel, RésOpro est un outil collaboratif qui comprend **2 communautés** dans le cadre du SPRO :

- **Une communauté "GT orientation du CREFOP"** qui permet de gérer l'agenda des réunions, la diffusion d'informations et des comptes-rendus de réunions ainsi que des documents de travail partagés entre les différents réseaux. Cette communauté compte 70 membres.

- **Une communauté "SPRO"** réservée à tous les membres du SPRO (de droit ou labellisées spécifiquement), outil collaboratif au service des acteurs de terrain du SPRO pour partager des informations sur leurs réseaux, leurs pratiques et leurs outils afin de favoriser une connaissance inter-réseaux. Cette communauté compte 506 collaborateurs.

Il est important de préciser que le prestataire a rencontré un problème technique en 2022, qui ne lui permet pas d'accéder à des statistiques précises. Un correctif a été mis en œuvre afin de faire remonter les données de consultation suivantes sur la communauté SPRO de RésOpro :

Moyenne des visites par mois : 194

Top 9 des informations les plus consultées :

Tournée extra-scolaire bus de l'orientation	Offre de services des membres du SPRO	Outils développés par Via Compétences	Cadre national du SPRO	Structures outils pour le SPRO
358 consultations	345 consultations	203 consultations	162 consultations	147 consultations

Le SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes	Cité des Métiers agenda janv-avril 2022	Région AURA-Marchés FPE	Synthèse bilan SPRO
142 consultations	118 consultations	102 consultations	100 consultations

4/Les données de consultation des sites grand public et professionnel du CARIF OREF (source CARIF-OREF)

Le site grand public « Côté formations » permet à toute personne, quelque soit son profil, d'accéder à l'information lui permettant de construire son projet professionnel : découverte des métiers, de l'offre de formation, des témoignages de professionnels, l'apprentissage, la VAE, les aides et les financements possibles, les conseillers en Auvergne-Rhône-Alpes...

Le site « Via Compétences » à destination des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi propose :

- De l'actualité sur l'orientation, la formation et l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Des outils pour trouver des formations, des dispositifs mobilisables, des conseillers...
- Des ressources et dossiers thématiques sur les métiers, les formations, les politiques publiques, les phénomènes de société...
- Des informations régionales : données socio-économiques, évènements, lieux d'accueil...

Pour le bilan 2021, les données de consultation des sites Côté Formations et Via Compétences étaient présentées. En 2022, le logiciel de traitement des statistiques a rencontré un problème technique, et n'a pu tracer que les données de consultation des mois de novembre et de décembre. Il a donc été décidé de ne pas présenter ces données de connexion, non représentatives de l'année 2022.

II. LES APPELS A CANDIDATURES DU SPRO

Deux fois par an, un appel à candidatures est publié sur le site de Via Compétences afin de permettre à des structures assurant un premier niveau d'information généraliste de rejoindre le 3^{ème} cercle du SPRO. Leur candidature doit répondre aux exigences du cahier des charges, du Schéma de développement du SPRO et du référentiel de la fonction d'accueil-information tout public.

Les membres du groupe de travail orientation du CREFOP examinent les candidatures reçues au regard de l'offre de services proposée et des partenariats développés localement avec les autres acteurs du SPRO. Leurs avis sont ensuite présentés à la **Commission OMSPP qui arrête la liste des structures retenues.**

Pour rappel, aucune nouvelle structure n'avait été labellisée SPRO durant l'année 2021.

En 2022, **2 nouvelles structures** sont venues compléter le 3^{ème} cercle du SPRO :

- **MIFE Auvergne – Pôle Haute-Loire Le Puy-en-Velay**
- **MIFE Auvergne – Pôle Puy-de-Dôme Clermont-Ferrand**

2 structures avaient également déposé un dossier de candidature pour une entrée au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} septembre 2022 : l'organisme de formation ITSRA et le centre de bilan de compétences Croyons. La Commission OMSPP a rendu un avis défavorable à la labellisation de ces deux structures.

Par ailleurs, la Communauté de communes du Pays d'Urfé n'exerce plus de missions en lien avec le SPRO à partir de 2022. Au vu du développement des établissements France Services, les moyens dédiés à l'information du public ont été redéployés vers d'autres actions.

Pour chaque département, une comparaison est proposée pour identifier les territoires qui pourraient être considérés comme prioritaires pour les prochaines labellisations SPRO, en fonction :

- Du public accueilli ;
- De la part de population active (actifs occupés et non occupés*) ;
- De la part de structures et lieux d'accueil SPRO.

*Source : Insee – RP 2018-2022, millésimé 2020, au lieu de résidence.

Département	% "population active"	% public accueilli SPRO en 2022	Nb de points d'accueil permanents SPRO ¹	Nb de permanences SPRO ²	Nb de lieux d'accueil SPRO total ³
Ain	8%	7%	40 (7%)	61 (12%)	101 (10%)
Allier	3%	5%	35 (6%)	29 (6%)	64 (6%)
Ardèche	4%	4%	30 (6%)	43 (9%)	73 (7%)
Cantal	2%	1%	22 (4%)	24 (5%)	46 (4%)
Drôme	6%	6%	36 (7%)	49 (10%)	85 (8%)
Isère	15%	15%	73 (14%)	54 (11%)	127 (12%)
Loire	8%	9%	52 (10%)	44 (9%)	96 (9%)
Haute-Loire	2%	3%	26 (5%)	33 (7%)	59 (6%)
Puy-de-Dôme	7%	9%	40 (7%)	57 (12%)	97 (9%)
Rhône	29%	24%	105 (19%)	52 (11%)	157 (15%)
Savoie	5%	6%	39 (7%)	21 (4%)	60 (6%)
Haute-Savoie	11%	10%	41 (7%)	28 (6%)	69 (7%)
			539	495	1 034

Les pourcentages de personnes « population active » ainsi que le public accueilli SPRO sont calculés par rapport au nombre total en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les données sur le nombre de réseaux, de structures et de lieux d'accueil SPRO par département sont extraites du moteur de recherche « Annuaire des conseillers » sur le site Côté Formations de Via Compétences.

¹**Nb de points d'accueil permanents SPRO**: les sièges et antennes présents sur les territoires, ouverts de façon permanente

²**Nb de permanences SPRO** : les points d'accueil ouverts de façon régulière sur les territoires mais non permanents

³**Nb de lieux d'accueil SPRO total** : l'ensemble des points d'accueil confondus (sièges, antennes et permanences), (correspond au total par département sur les cartographies en annexe).

En annexe 2, les 12 cartes départementales permettant de visualiser les points d'accueil SPRO sont consultables.

Périmètre d'étude :

Pour l'élaboration de ce bilan 2022, toutes les structures ont communiqué leurs données à l'exception du réseau des Chambres des métiers et de l'artisanat. N'ayant pas fait remonter leurs données dans les temps impartis, le bilan 2022 n'a pas pu intégrer l'accueil généraliste de 1^{er} niveau réalisé par le réseau des CMA, hors CEP.

L'APEC n'est pas en mesure de faire remonter la totalité des indicateurs : nous disposons uniquement du nombre de bénéficiaires des services du réseau au niveau régional, ainsi que de leurs tranches d'âge.

Pour le réseau des CCI, la problématique est la même que lors du bilan précédent : les données remontées concernent uniquement les publics scolaires et étudiants, utilisateurs des conventions de stage.

Par ailleurs, Pôle emploi et Cap emploi ont transmis des données communes cette année. En effet, le réseau Cap emploi intervient au sein des agences Pôle emploi et propose un service intégré dans le cadre des Lieux uniques d'accompagnement (LUA). L'activité de Cap emploi est donc tracée sur le même système d'information que celui de Pôle emploi. Afin de fournir des données de l'activité SPRO en 2022, les deux réseaux ont remonté les données concernant les premiers accueils réalisés avec les demandeurs d'emploi au sein des LUA, par les conseillers Pôle emploi et les conseillers Cap Emploi qui travaillent en synergie.

1/ Nombre total de personnes reçues toutes structures confondues, tous départements confondus

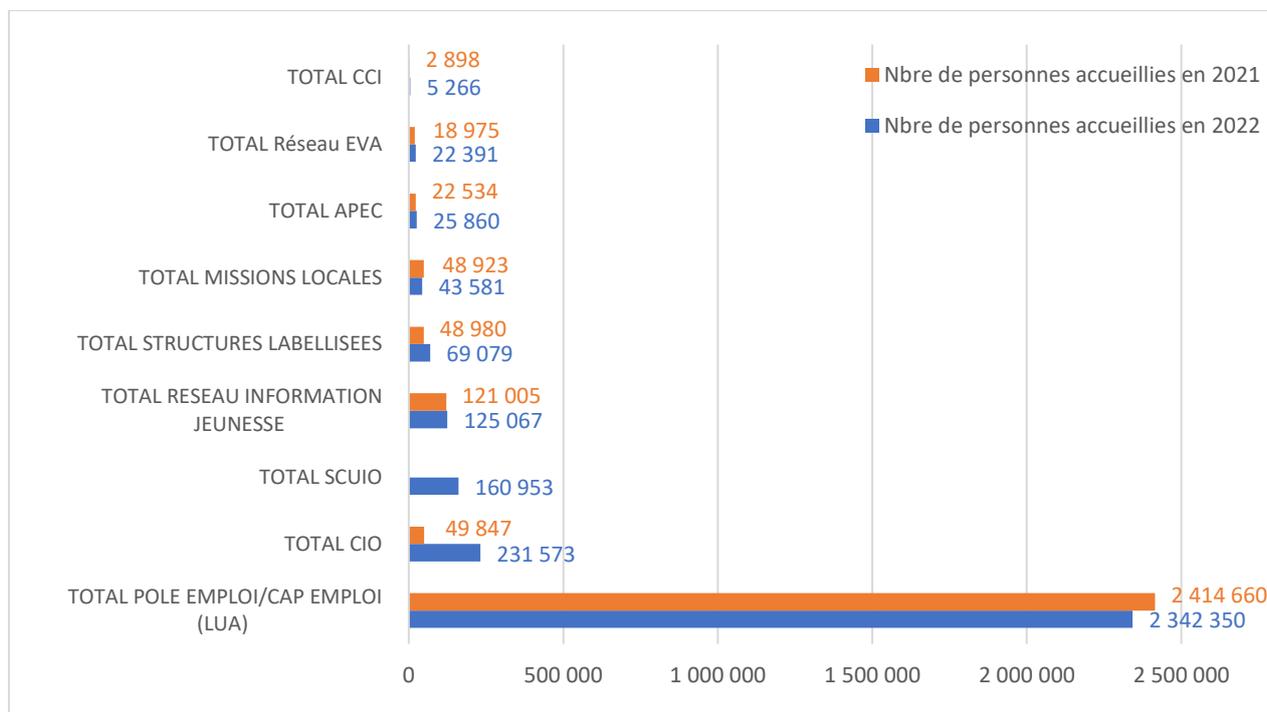
Données générales :

- **Tous types de publics confondus : 3 026 120 personnes accueillies**
+ 9% par rapport à 2021 (2 784 185 personnes accueillies)
+ 3% après déduction des données du SCUIO, non présentes en 2021
- **Publics cibles : 2 975 940 personnes accueillies, soit 98% du public accueilli**
+ 8% par rapport à 2021 (2 752 939 personnes accueillies)
+ 2% après déduction des données du SCUIO, non présentes en 2021

2/ Répartition des personnes accueillies par structure

➤ Répartition du nombre total de personnes accueillies par structure

Toutes structures confondues pour 2021 et 2022 :

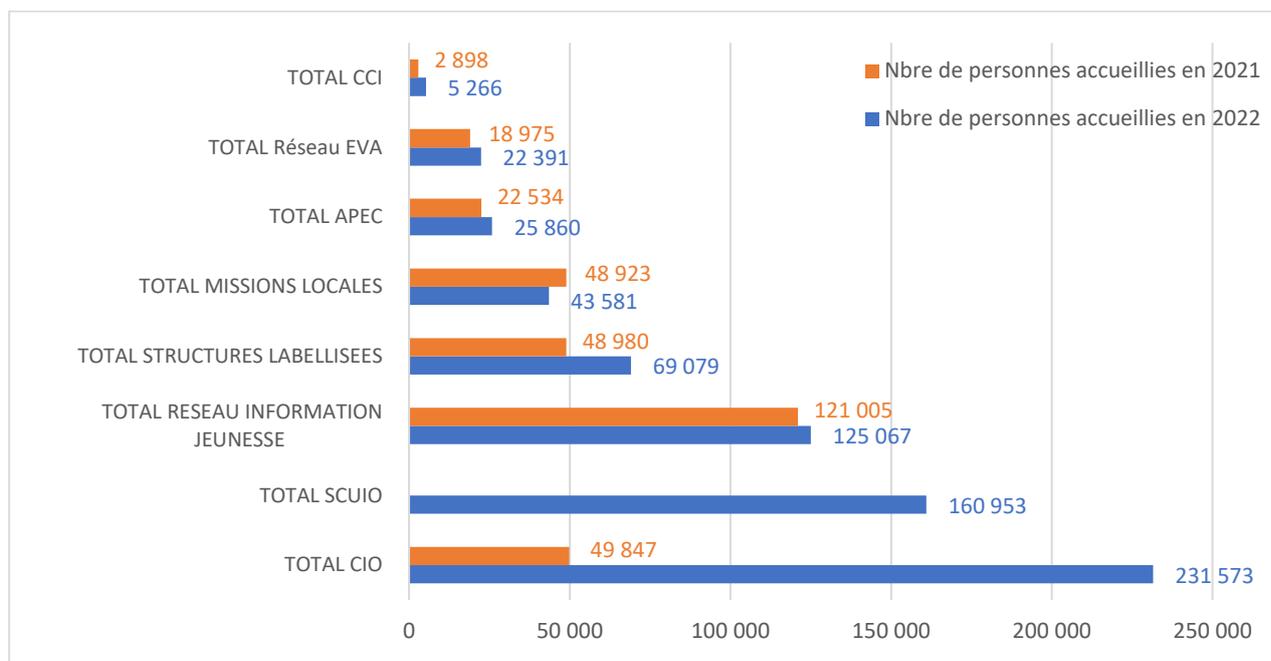


Pour le SCUIO, une seule ligne apparaît, car les données n'ont pas été fournies pour l'année 2021.

Pour certaines structures, les barres de l'histogramme n'apparaissent pas, mais le chiffre indiqué correspond bien au nombre des personnes accueillies.

Dans le graphique suivant, les données de Pôle Emploi/Cap Emploi (LUA) ont été retirées pour permettre une meilleure visualisation des autres réseaux, en raison du poids prépondérant de ces deux réseaux dans les chiffres présentés.

Toutes structures (hors données Pôle emploi/Cap emploi) pour 2021 et 2022 :



Une évolution importante est soulignée de 2021 à 2022, pour :

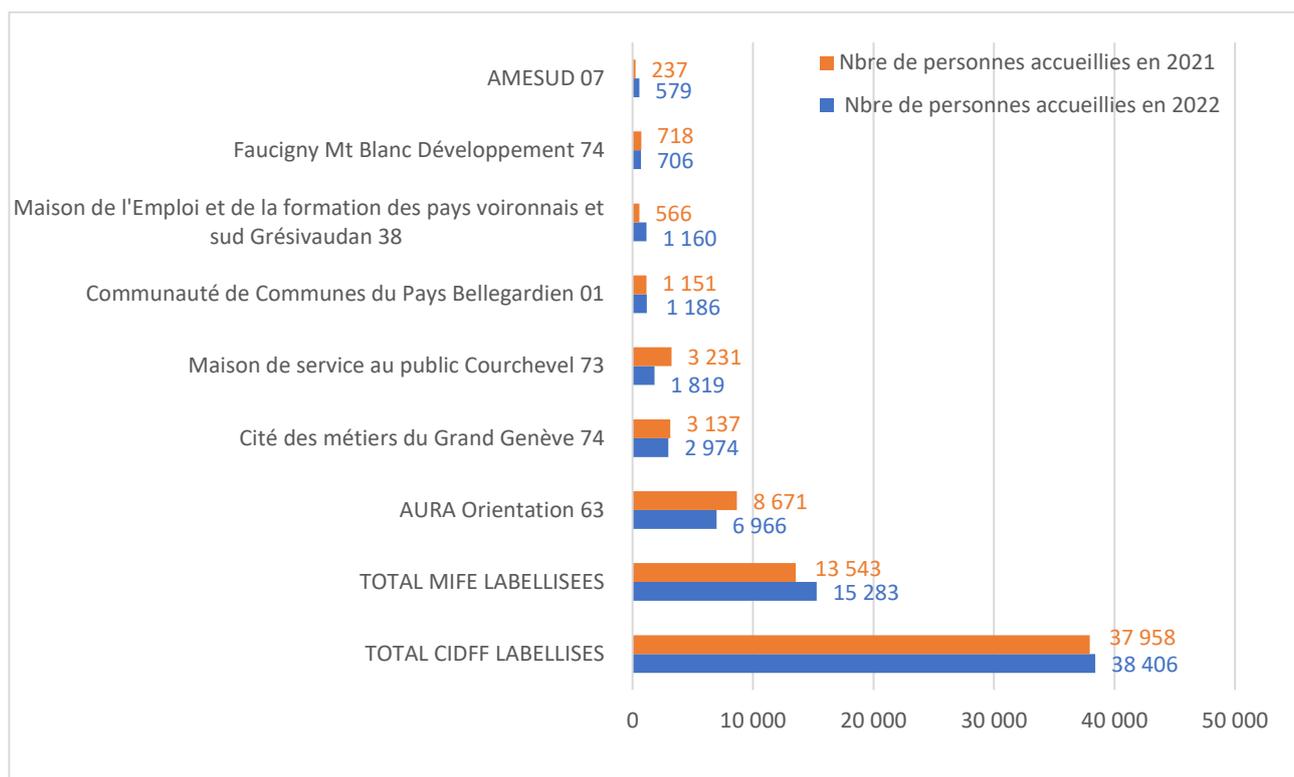
- **CIO** : + 365% de personnes accueillies

Le réseau des CIO précise qu'en 2021, les appels téléphoniques n'avaient pas été comptabilisés dans les données, ce qui peut expliquer cette forte augmentation. En 2022, le nombre total de contacts, tous types confondus (en présentiel, en distanciel, en accueil téléphonique) a été remonté.

- **CCI** : + 82% de personnes accueillies
- **Les structures labellisées** : + 41% de personnes accueillies.

Pour une meilleure visibilité des structures labellisées SPRO, le graphique suivant propose un zoom sur la répartition du nombre de personnes accueillies par les acteurs du cercle 3.

➤ **Zoom sur la répartition du nombre total de personnes accueillies par les structures labellisées suite à l'appel à candidatures**



Les 25 structures labellisées comprennent **11 MIFE, 7 CIDFF et 7 structures autres**.

Le réseau des **MIFE et CIDFF labellisés assurent près de 78% de ce complément de service** : 53 689 personnes (contre 74%, soit 51 501 personnes, en 2021) sont accueillies par les 12 MIFE et 6 CIDFF labellisés, sur 69 079 personnes accueillies par l'ensemble des 25 structures labellisées par appel à candidatures.

15 390 personnes (contre 17 711 en 2021) sont accueillies par les structures autres que les MIFE et CIDFF.

La structure AMESUD ainsi que la Maison de l'emploi et de la formation des pays voironnais et sud Grésivaudan 38 ont plus que doublé le nombre de personnes accueillies entre 2021 et 2022. En revanche, une baisse de fréquentation est constatée pour les 3 structures labellisées Cité des métiers et Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation précise que le « *nombre de contact est un peu moindre en 2022 par rapport à 2021 car nous avons abandonné l'organisation de séances d'information collectives, car celles-ci ne répondaient pas à la demande des publics. En effet, de plus en plus, les publics souhaitent avoir une relation plus personnalisée avec nos équipes. Nous avons donc privilégié la qualité des échanges et des accompagnements (+500 par rapport à 2021). Les contacts « hors les murs » sur des événements sont également en baisse. Nous avons été à la rencontre des publics en 2022 sur plus d'évènements qu'en 2021, mais de manière générale on note une fréquentation en baisse sur les événements par rapport à 2021.* »

3/ Evolution du nombre de personnes accueillies par cercle du SPRO

	2021	2022	Evolution
Cercle 1	170 852	356 640 (sans SCUIO) 517 593 (avec SCUIO)	109%*
Cercle 2	2 554 870	2 439 448	-4%
Cercle 3	68 881	69 079	0,3%

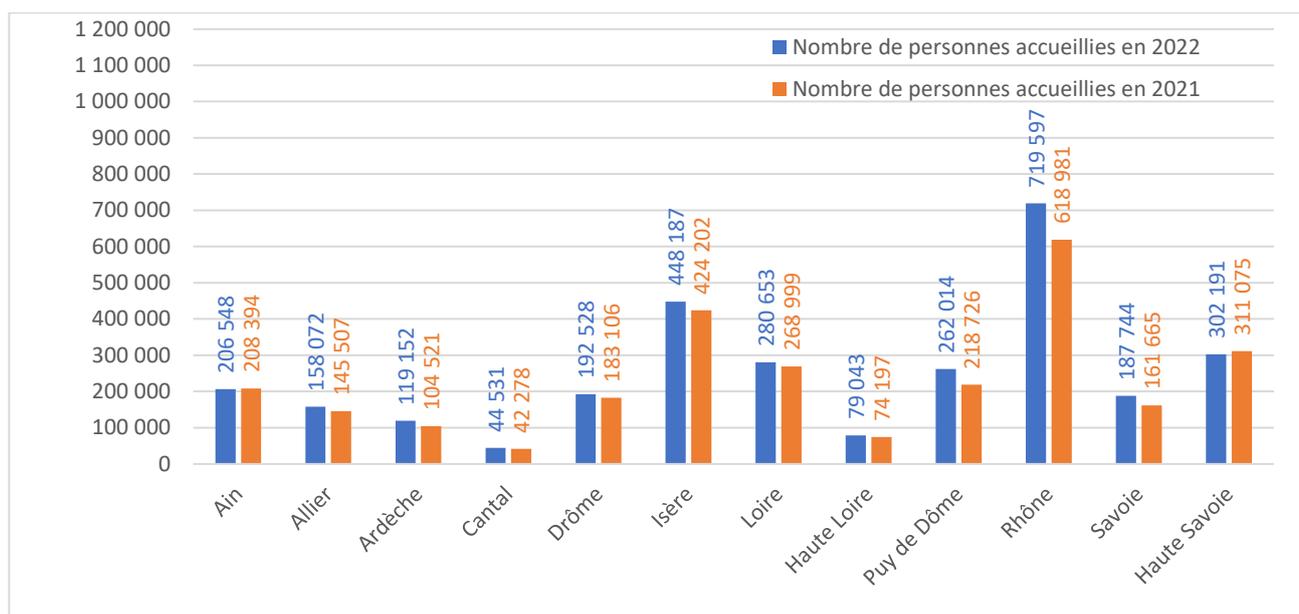
*en 2021, il n'y a pas de données pour les SCUIO qui appartiennent au cercle 1, l'évolution est calculée hors données SCUIO.

On remarque une **hausse significative du public accueilli** au sein :

- Du **cercle 1** : sans prendre en compte les données des SCUIO non disponibles en 2021, le nombre de personnes accueillies a très fortement augmenté, notamment dans les CIO. Pour rappel, le réseau a comptabilisé en 2022 le nombre total de contacts (accueil téléphonique compris) contrairement à 2021, ce qui peut expliquer cette très nette évolution.
- Du **cercle 3**, ce qui peut s'expliquer notamment par la labellisation de 2 nouvelles structures (MIFE Auvergne – Pôle Haute-Loire Le Puy-en-Velay et MIFE Auvergne – Pôle Puy-de-Dôme Clermont-Ferrand).

4/ Répartition du nombre total de personnes accueillies par département

➤ Répartition du nombre de personnes accueillies par département



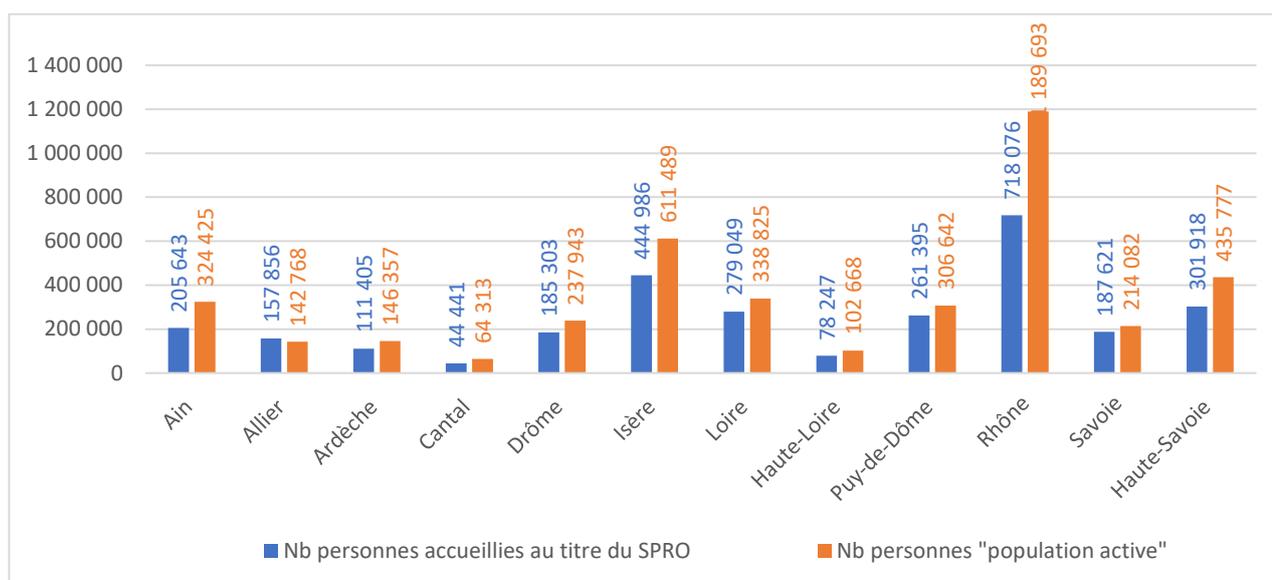
Département	Evolution 2021-2022
Ain	-0,9%
Allier	+9%
Ardèche	+14%
Cantal	+5%
Drôme	+5%
Isère	+6%
Loire	+4%
Haute-Loire	+7%
Puy-de-Dôme	+20%
Rhône	+16%
Savoie	+16%
Haute-Savoie	-3%

Tout comme les années précédentes, les départements du Rhône, de l'Isère et de Haute-Savoie concentrent toujours près de la moitié du public accueilli en 2022, soit **49%**.

Dans les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Savoie, le nombre de personnes accueillies a augmenté de plus de 15% entre 2021 et 2022 (respectivement 20%, 16% et 16%). Une hausse conséquente du nombre de public accueilli est également constatée dans l'Ardèche (+14%).

En revanche, le nombre de personnes accueillies a légèrement baissé dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie entre 2021 et 2022.

➤ **Répartition du nombre de personnes accueillies par département et mise en perspective avec la population active**



➤ **Zoom sur le cercle 3 : les structures labellisées suite à l'appel à candidatures**

	2021	2022	Evolution 2021-2022
Ain	18 530	7 791	-58%
Ardèche	805	7 973	890%
Drôme	9 834	7 837	-20%
Isère	5 831	6 322	8%
Loire	6 813	5 805	-15%
Haute-Loire	-	827	-
Puy-de-Dôme	7 468	8 411	13%
Rhône	9 947	11 672	17%
Savoie	3 941	2 294	-42%
Haute-Savoie	5 712	7 676	34%

Pour information, en Haute-Loire, aucune structure n'était labellisée en 2021 ; en 2022, la MIFE Auvergne – Puy-en-Velay a rejoint le SPRO.

Une hausse fulgurante du public accueilli dans l'Ardèche est mise en évidence. En Haute-Savoie, le nombre de personnes accueillies a également fortement augmenté (+43% entre 2021 et 2022).

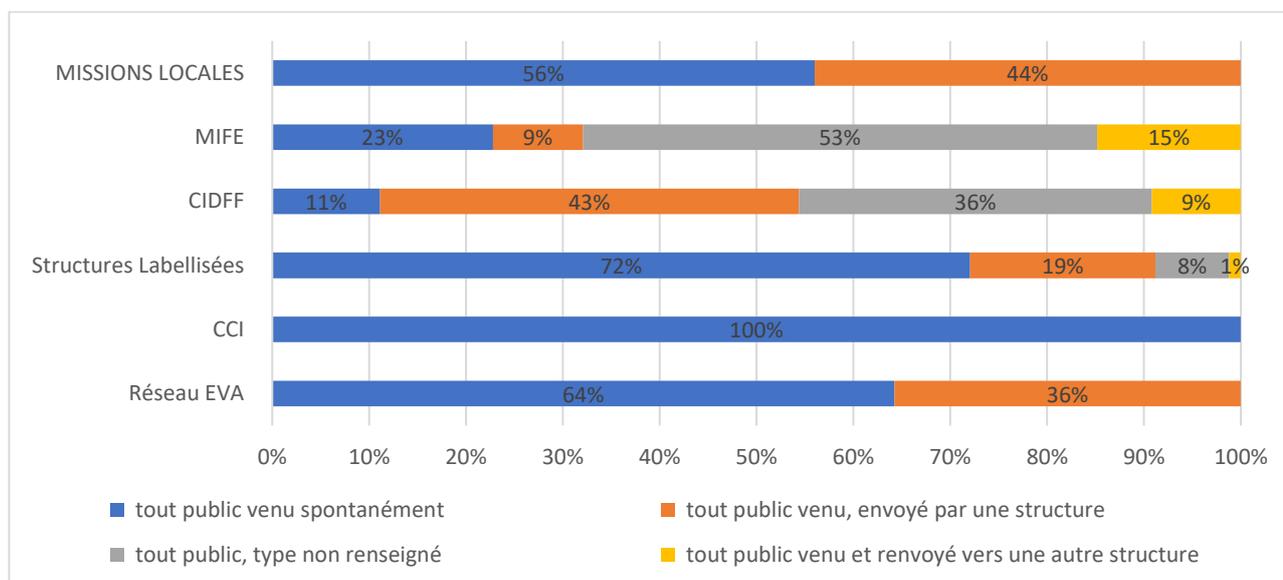
En revanche, une baisse importante des publics accueillis est à relever dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de la Savoie.

IV. LA PROVENANCE ET REORIENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Comme lors du précédent bilan en 2021, la difficulté de traçabilité de ces données dans les systèmes d'information des structures est toujours pointée.

Pour 90% des personnes accueillies, la donnée n'est pas renseignée. Pour les structures qui ont communiqué cette donnée, dans 42% des cas, les personnes sont venues spontanément ; dans 34% des cas, elles ont été envoyées par une autre structure et, dans 5% des cas, elles ont été renvoyées vers une autre structure. Parmi les structures qui ont répondu, on constate encore 19% de réponses non renseignées.

➤ Provenance du tout public par structure



Les structures pour lesquelles l'information n'est pas disponible : APEC, CIO et SCUJO.

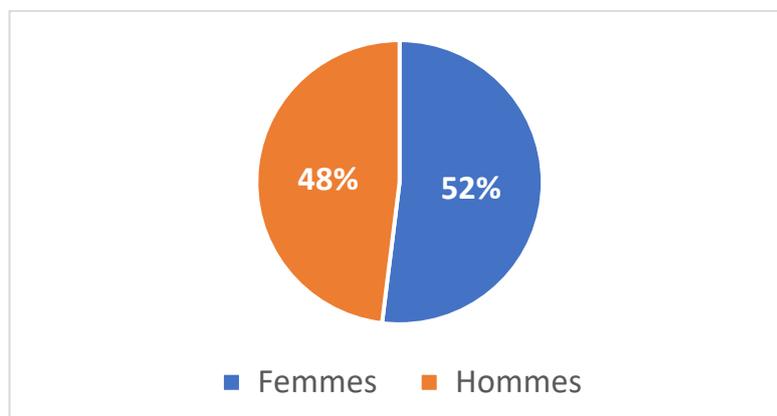
Pour Pôle Emploi/Cap emploi ainsi que pour le réseau Information jeunesse, la proportion de données non renseignées est trop importante (respectivement 99% des réponses et 91% des réponses).

Pour rappel, les données de la CCI concernent uniquement les publics scolaires et étudiants qui ont été accueillis dans le cadre des conventions de stage.

Pour les structures qui ont pu renseigner cette donnée, on compte en moyenne **36% de publics adressés par une autre structure**, ce qui traduit l'importance de la synergie entre les différents acteurs du SPRO. Une dynamique à poursuivre.

1/Répartition du public par genre

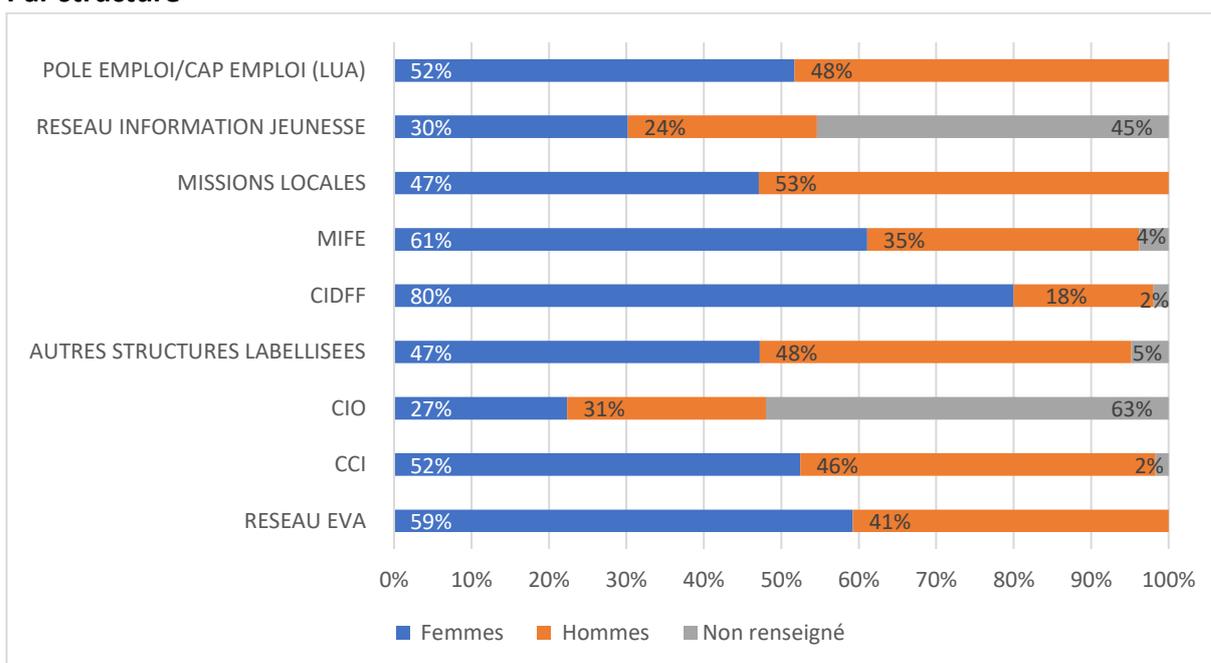
➤ Toutes structures confondues



Le genre n'est pas disponible pour les données de l'APEC et des SCUIO.

On constate une quasi-parité hommes/femmes en 2022, répartition déjà stable en 2020 et 2021.

➤ Par structure



Le genre n'est pas disponible pour les données de l'APEC et les SCUIO.

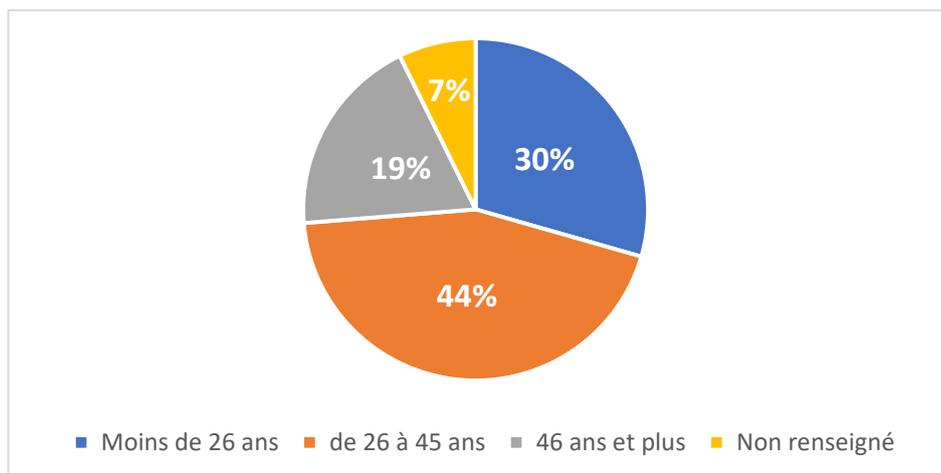
Tout comme en 2021, les structures CIDFF labellisées accueillent une part beaucoup plus importante de femmes, qui s'explique par leur offre de services spécialisée vers ce public. Cependant, leur activité n'exclut par pour autant le public hommes, ce qui illustre bien la pratique du premier niveau d'accueil pour tous, conforme au SPRO.

Dans les autres structures, la proportion hommes/femmes est quasiment équivalente, à l'exception des MIFE labellisées (61% de femmes accueillies). Pour le réseau Information jeunesse et les CIO, la part des données non renseignées est trop forte pour permettre une interprétation des chiffres.

Ces statistiques sont stables par rapport à 2020 et 2021 ; pas d'évolution notable.

2/Répartition du public cible par tranche d'âge

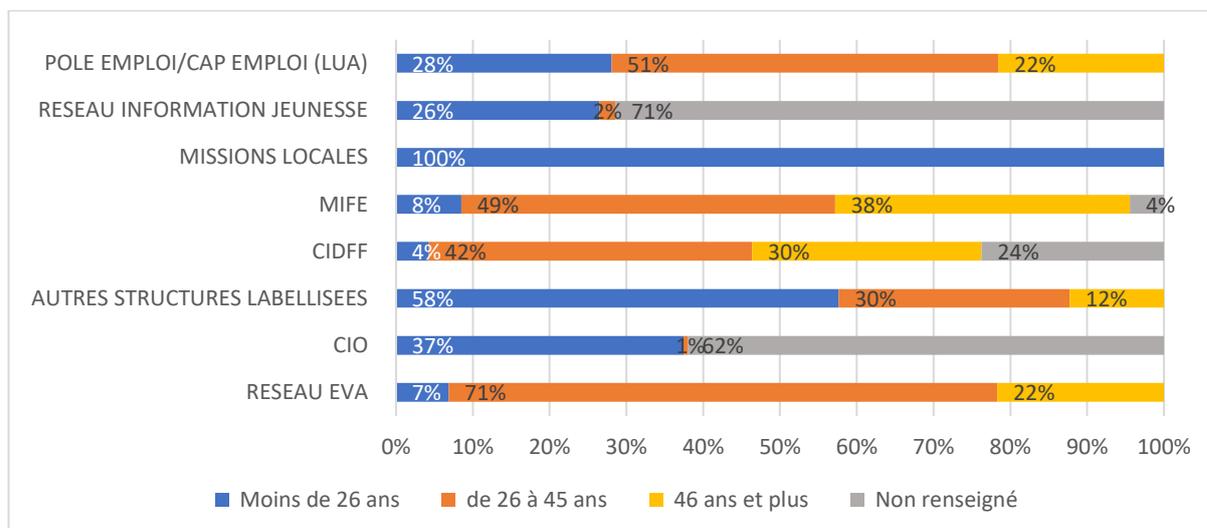
➤ Toutes structures confondues



L'âge n'est pas disponible pour les données de l'APEC, du réseau des CCI et des SCUIO. L'APEC a simplement pu préciser que 21,4% des personnes accueillies ont plus de 55 ans.

Les proportions sont stables en 2020, 2021 et 2022. La diversité des publics accueillis démontre une nouvelle fois l'enjeu de l'orientation tout au long de la vie des individus.

➤ Par structure



Malgré la part importante des données non renseignées pour le réseau Information jeunesse et les CIO, ces deux réseaux ainsi que les Missions locales accueillent très majoritairement des jeunes de moins de 26 ans, conformément à leur public cible.

Tout comme en 2021, les structures labellisées dans le cadre de l'appel à candidatures (autres que CIDFF et MIFE) participent également fortement à l'accueil de public jeune. Par ailleurs, Pôle emploi/Cap Emploi (LUA), le Réseau EVA, ainsi que les CIDFF et les MIFE accueillent majoritairement un public adulte (26-45 ans).

Ces éléments sont stables par rapport à 2020 et 2021, pas d'évolution particulière.

34 structures ont déclaré avoir réalisé une enquête de satisfaction auprès du public accueilli :

- Cercle 1 :
 - Réseau IJ (Rhône uniquement).
- Cercle 2 :
 - Cap Emploi (tous départements sauf Ardèche, Cantal et Isère)
 - Pôle emploi (tous départements).
- Cercle 3 :
 - Auvergne-Rhône-Alpes Orientation
 - Communauté de communes du Pays Bellegardien
 - Maison de l'Emploi et de la formation des pays voironnais et sud Grésivaudan
 - 2 CIDFF (Ain et Rhône-Arc-Alpin)
 - 7 MIFE (Ain, MEE-MIFE 38, MIFE centre Isère, Loire Sud, MIFE du Roannais, Rhône, Haute-Savoie).

Tout comme lors du bilan précédent, seulement deux structures ont fait remonter les questionnaires utilisés avec le public : le réseau des MIFE et Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, site de Clermont-Ferrand.

Les indicateurs d'évaluation restent les mêmes que l'année dernière, à savoir :

- **La typologie du public** : genre, âge, niveau d'études, situation professionnelle
- **Cadre de la demande** : orientation, formation, emploi, VAE, création d'activité, découverte des métiers
- **Qualité du service apporté** : délai d'attente pour obtenir un RDV, proximité géographique du lieu, facilité d'accès, qualité de l'accueil et des informations transmises, disponibilité du professionnel et durée du RDV, contenu de l'atelier réalisé.

VI. LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SPRO

Les professionnels bénéficient en premier lieu des plans de formation mis en place par leur propre réseau ou structure et Via Compétences complète l'offre existante en favorisant notamment l'échange entre réseaux.

Pour rappel, le GT orientation du CREFOP a décidé de classer l'ensemble des formations selon un même répertoire afin de pouvoir capitaliser les données de même nature. Les formations suivies par les professionnels ainsi que les actions du plan de professionnalisation de Via Compétences sont donc classées selon les 5 domaines suivants :

1. Maîtriser son environnement
2. Piloter et développer sa structure
3. Développer et enrichir ses pratiques
4. Connaître et accompagner les publics
5. Développer les usages de la VAE

Chaque année, Via Compétences réalise un bilan détaillé de son plan de professionnalisation suivi par les acteurs du SPRO, disponible en annexe 3.

1/Données générales concernant les personnes formées

En 2022, **7 007 professionnels du SPRO** ont été formés : 337 personnes ont participé au plan de professionnalisation de Via Compétences (607 en 2021) et 6 670 aux plans de formation internes des structures (6 750 en 2021).

Pour information, le réseau des CMA, celui des CCI ainsi que l'APEC n'ont pas pu fournir d'indicateurs.

Pour rappel, lors de l'élaboration de la matrice 2021, il avait été convenu d'ajouter un nouvel indicateur concernant le nombre de salariés par structure. L'objectif est de mettre en perspective le nombre de personnes formées avec le nombre de professionnels et mesurer ainsi l'effort de formation.

En 2022, les réseaux ont indiqué que 8 727 salariés exerçaient sur l'ensemble des structures SPRO (contre 7 990 salariés en 2021) :

- 965 professionnels appartiennent au cercle 1 (678 en 2021) ;
- 7 293 salariés concernent le cercle 2 (7 225 en 2021) ;
- 469 professionnels représentent le cercle 3 (87 en 2021).

80% des professionnels du SPRO ont suivi au moins une action de formation en 2022, contre 92% en 2021.

Au total en 2022, **54 929 sessions de formation** ont été suivies par les membres du SPRO (contre 24 539 en 2021 et 10 573 en 2020) :

- 53 016 via les plans internes de leurs structures ;
- 913 dans le cadre du plan de professionnalisation de Via Compétences, toutes modalités confondues (404 participations hors modules en auto-formation).

➤ **Nombre de professionnels ayant suivi au moins une session de professionnalisation par cercle, tous plans confondus (plans internes et plan de Via Compétences)**

	2021	2022	Evolution 2021-2022
Cercle 1	1 161	924	-20%
Cercle 2	5 986	5 831	-3%
Cercle 3	210	252	20%

Pour information, les données de Via Compétences prennent en compte uniquement le nombre de professionnels ayant suivi une session de formation ou un webinar ; les participants aux modules en auto-formation ne sont pas inclus.

L'APEC, la CCI, la CMA n'ont pas fait remonter de données qui manquent donc dans les chiffres du cercle 2.

En ce qui concerne les données sur la professionnalisation des acteurs du SPRO, le réseau Pôle emploi et Cap emploi ont pu fournir des indicateurs indépendants.

Le nombre de professionnels ayant suivi au moins une session de professionnalisation a diminué pour les deux premiers cercle entre 2021 et 2022. En revanche, il a augmenté de façon significative pour le cercle 3.

➤ **Nombre de sessions de professionnalisation suivies par cercle, tous plans confondus (plans internes et plan de Via Compétences)**

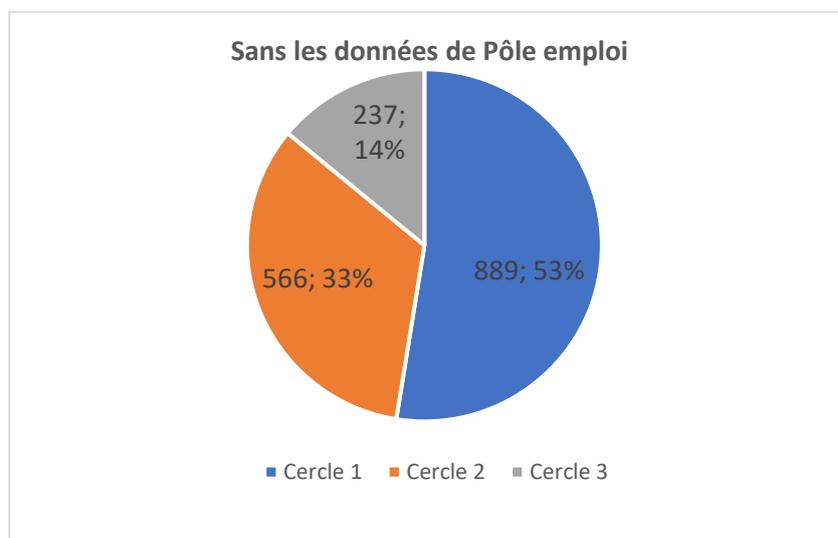
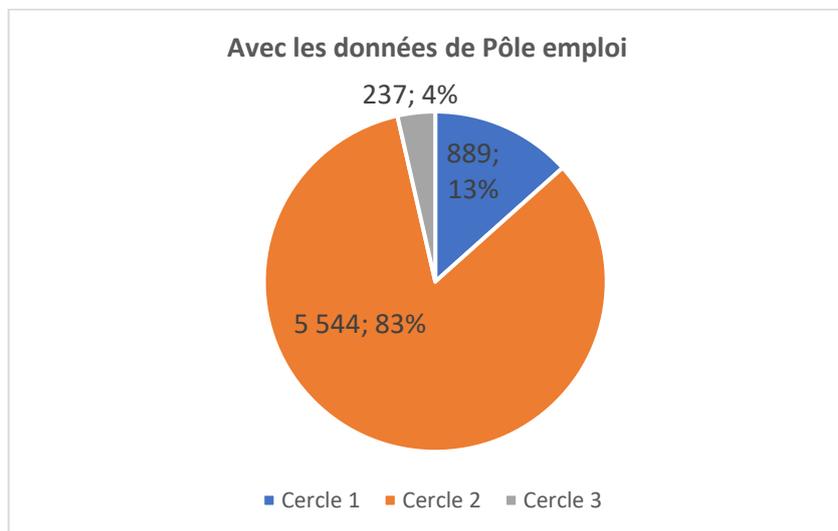
	2021	2022	Evolution 2021-2022
Cercle 1	125	186	49%
Cercle 2	23 709	53 804	127%
Cercle 3	705	430	-40%

En 2021, les SCUIO n'avaient pas pu faire remonter de données quant aux formations suivies par les salariés, hors plan de professionnalisation de Via Compétences. En 2022, leurs indicateurs sont pris en compte dans les chiffres du cercle 1.

Une hausse très significative du nombre de formations suivies par les professionnels est à souligner en 2022 (cercles 1 et 2), ce qui témoigne du besoin de professionnalisation des acteurs du SPRO. En revanche, le nombre de formation suivies a diminué au sein du cercle 3.

➤ **Répartition des personnes formées par cercle du SPRO (plan internes des structures seulement)**

Il est important de préciser que Pôle emploi représente une part importante du nombre total de professionnels qui exercent au sein du SPRO (60% des salariés). De plus, 99% des formations suivies au sein du cercle 2 concernent les salariés de Pôle emploi. C'est pourquoi les données suivantes seront présentées comme précédemment dans ce bilan, en incluant Pôle emploi d'abord (5 544 professionnels du cercle 2 formés pour 53 454 formations suivies), puis en les déduisant ensuite (566 salariés du cercle 2 formés pour 438 formations suivies).



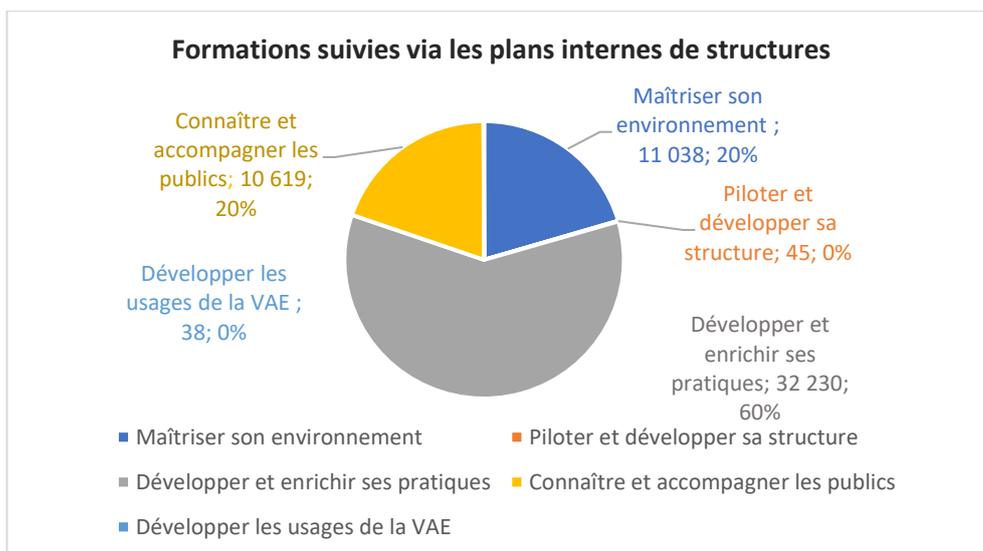
En retirant les données de Pôle emploi, les acteurs du cercle 1 constituent la moitié des personnes formées. 727 membres des CIO ont suivi une formation en 2022, hors plan de Via Compétences, ce qui représente 82% des professionnels du cercle 1.

3/ Focus : domaines de formation

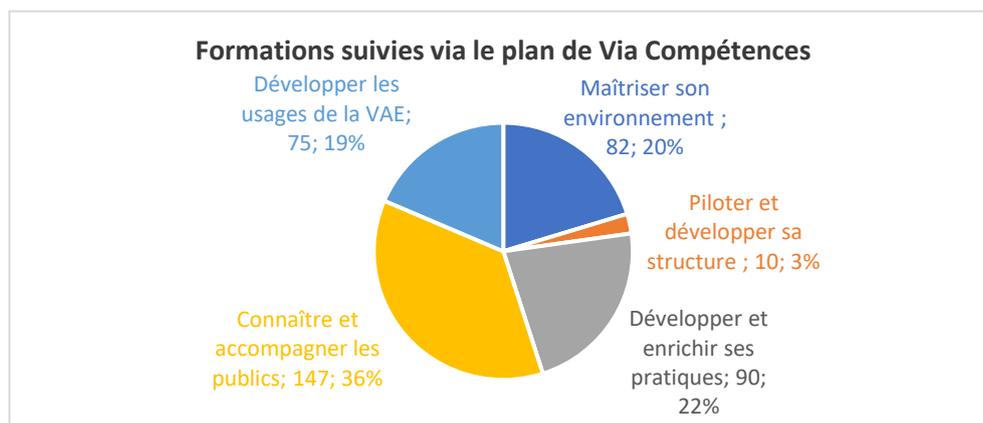
Le plan de professionnalisation de Via Compétences est élaboré avec les différents réseaux, en complémentarité de leur propre plan d'action interne. Dans la mise en œuvre de son plan de professionnalisation, Via Compétences favorise les groupes composés d'acteurs issus de divers horizons professionnels, afin de permettre les échanges inter-réseaux.

Pour rappel, afin de pouvoir capitaliser les données relatives aux formations suivies par les structures dans le cadre de leur plan interne ainsi que celles suivies au sein du plan de Via Compétences, les formations sont classifiées selon 5 grandes thématiques.

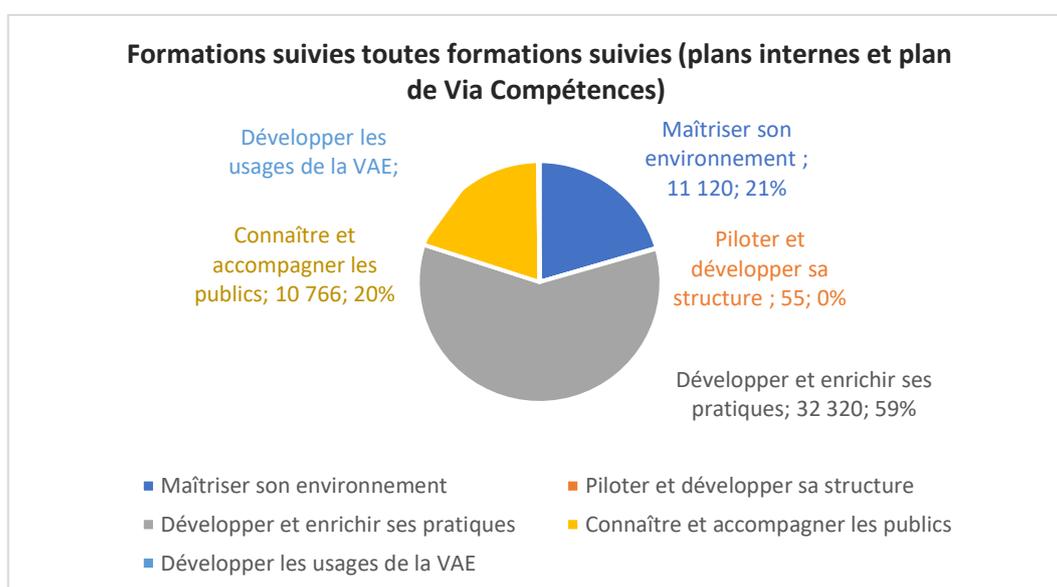
➤ Répartition des formations suivies par thématique



Les professionnels du SPRO ont suivi en grande majorité des formations de la thématique **Développer et enrichir ses pratiques** proposées dans le cadre de leurs plans internes.



En ce qui concerne le plan de professionnalisation de Via Compétences, la thématique la plus sollicitée par les membres du SPRO est **Connaître et accompagner les publics**.



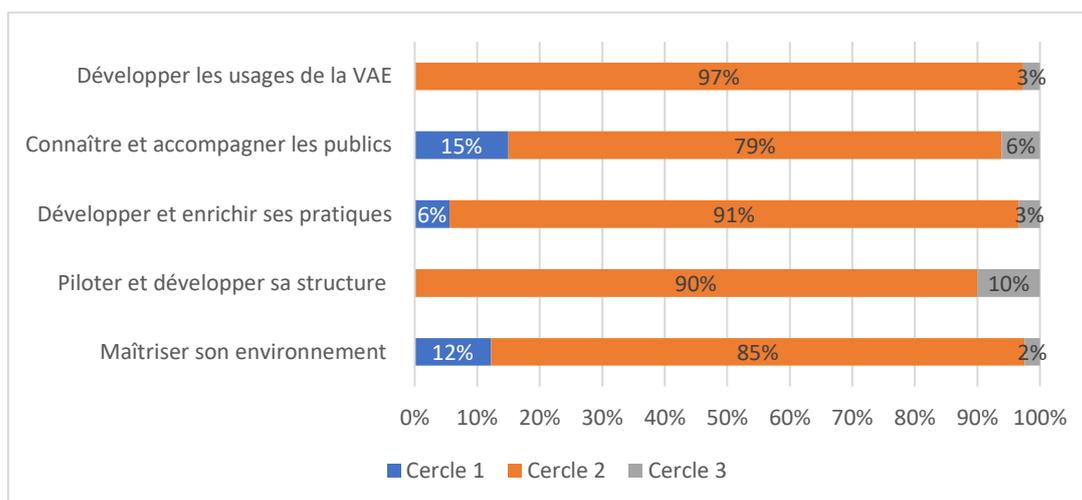
La thématique **Développer et enrichir ses pratiques** connaît une augmentation fulgurante en 2022 (32 320 formations suivies contre 7 001 en 2021). Ce domaine représente près de 60% des formations suivies par les professionnels (29% en 2021).

La thématique **Connaître et accompagner les publics** représente 20% des formations suivies, contre 23% en 2021. Le nombre de formations suivies est là-aussi beaucoup plus important que l'année dernière (10 766 formations contre 5 527 en 2021).

Quant au domaine **Maîtriser son environnement**, le nombre de formations suivies est stable par rapport à l'année précédente (11 120 en 2022 et 11 626 en 2021), mais les proportions sont néanmoins différentes (21% en 2022 contre 48% en 2021).

La part des thématiques **Développer les usages de la VAE** ainsi que **Piloter et développer sa structure** est stable par rapport à 2021. En revanche, le nombre de formations suivies a connu un recul sur la VAE (113 en 2022 contre 238 en 2021).

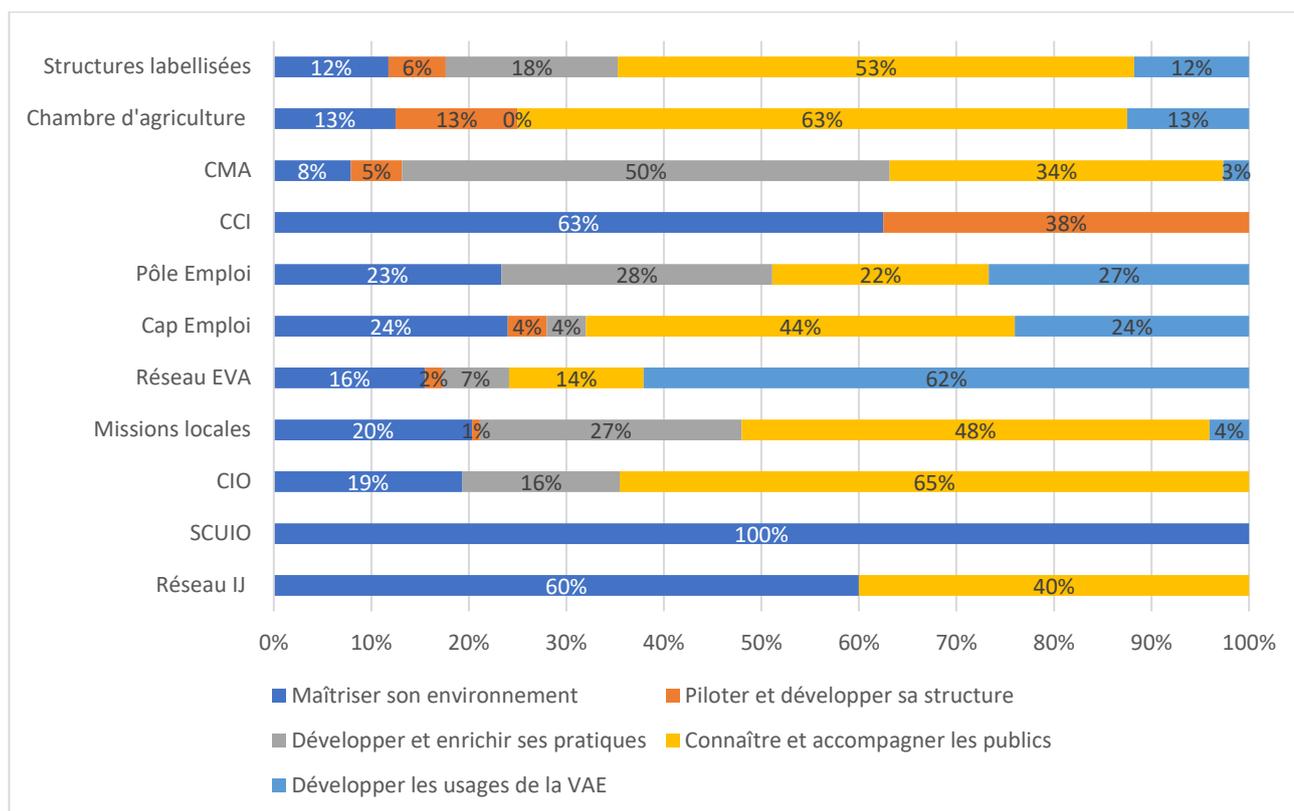
➤ **Domaines de formation suivis au sein du plan de professionnalisation Via Compétences par cercle**



Le tableau ci-dessous présente le nombre de sessions de formation suivies par chaque cercle :

	Maîtriser son environnement	Piloter et développer sa structure	Développer et enrichir ses pratiques	Connaître et accompagner les publics	Développer les usages de la VAE	
Cercle 1	10		5	22		37
Cercle 2	70	9	82	116	73	350
Cercle 3	2	1	3	9	2	17
	82	10	90	147	75	

➤ **Domaines de formation suivis au sein du plan de professionnalisation Via Compétences par structure**

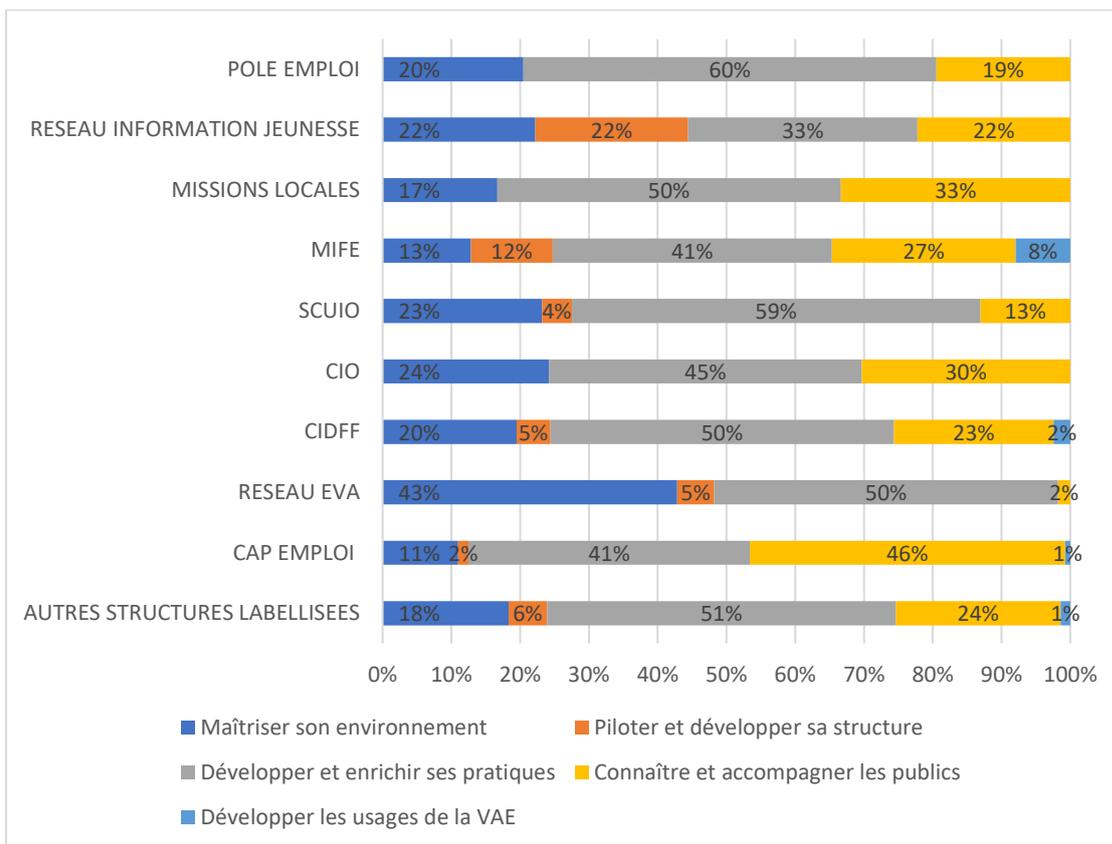


Ces taux sont à nuancer au regard du faible nombre de sessions suivies dans certains réseaux. Le tableau ci-dessous présente le nombre de formations suivies par chaque réseau :

	Maîtriser son environnement	Piloter et développer sa structure	Développer et enrichir ses pratiques	Connaître et accompagner les publics	Développer les usages de la VAE	
Réseau IJ	3			2		5
SCUIO	1					1
CIO	6		5	20		31
Missions locales	25	1	33	59	5	123
Réseau EVA	9	1	4	8	36	58
Cap Emploi	6	1	1	11	6	25
Pôle Emploi	21		25	20	24	90
CCI	5	3				8
CMA	3	2	19	13	1	38
Chambre d'agriculture	1	1		5	1	8
Structures labellisées	2	1	3	9	2	17
	82	10	90	147	75	404

La thématique **Connaître et accompagner les publics** est la plus sollicitée par l'ensemble des acteurs du SPRO. Les professionnels se sont très peu mobilisés sur la thématique **Piloter et développer sa structure** puisque cette dernière s'adresse davantage aux organismes de formation.

➤ **Domaines de formation suivis via les plans de professionnalisation internes des réseaux par structure**



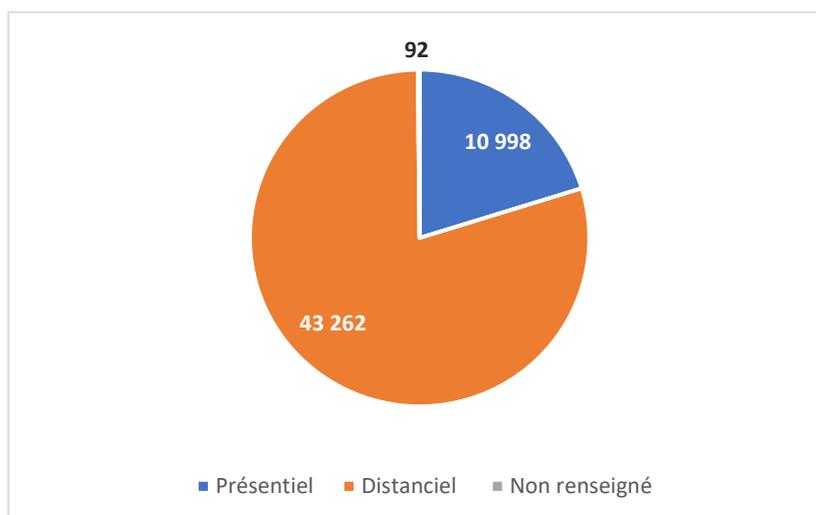
Hors plan de professionnalisation de Via Compétences, la thématique **Développer et enrichir ses pratiques** est la plus sollicitée par les professionnels du SPRO.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de formations suivies par thématique au sein de chaque réseau :

	Maîtriser son environnement	Piloter et développer sa structure	Développer et enrichir ses pratiques	Connaître et accompagner les publics	Développer les usages de la VAE	
Réseau IJ	2	2	3	2		9
SCUIO	32	6	82	18		107
CIO	8		15	10		33
Missions locales	1		3	2		6
Réseau EVA	72	9	84	3		168
Cap Emploi	29	4	108	121	2	264
Pôle Emploi	10 807		31 668	10 260	21	52 752
Structures labellisées	38	40	146	77	13	298
	10 989	61	32 109	10 493	36	53 637

4/ Focus : Modalités de pratique formative

Tous plans de professionnalisation confondus, voici la répartition des modes de pratique formatives choisies :



En 2022, on constate une augmentation fulgurante des formations dispensées en distanciel (13 776 en 2021).

Modalités de pratique formatives choisies par les acteurs :

	Distanciel	Présentiel	Non renseigné
Autres plans de professionnalisation	42 941	10 907	92
Plan de Via Compétences	321	81	0
	43 262	10 998	92

Pour information, les modules en auto-formation réalisés dans le cadre du plan de Via Compétences ne sont pas pris en compte dans les données ci-dessous.

Contexte

En 2022, la première édition des Matinales du SPRO a eu lieu. Deux matinées se sont déroulées le 12 et le 14 avril 2022.

Les Matinales du SPRO proposent des temps de rencontres entre les professionnels de l'orientation et visent à :

- Favoriser les échanges entre les professionnels ;
- Tisser des liens et développer la coopération entre les acteurs de l'orientation sur un même territoire ;
- Améliorer la connaissance de l'offre de services et des dispositifs d'orientation ;
- Découvrir de nouveaux outils, ressources et d'autres pratiques professionnelles.

Animé par la volonté de renforcer les synergies entre les acteurs de l'orientation, le groupe de travail orientation du CREFOP a confié à Via Compétences la coordination de l'organisation des Matinales du SPRO. Des réunions préparatoires et des contacts réguliers avec les différents réseaux ont permis une co-construction de l'évènement avec les structures accueillantes.

Via Compétences a assuré la communication au niveau régional et la gestion des inscriptions des participants via un formulaire en ligne. Un kit de communication a été créé afin de favoriser les relais d'informations entre les réseaux et maximiser la participation des professionnels sur les territoires. Ce kit comprenait : une affiche et un visuel sur l'évènement, un GIF animé destiné aux réseaux sociaux, une signature mail pouvant être utilisée par les réseaux qui le souhaitaient, un guide pour les structures accueillantes.

L'organisation de la matinée a été proposée aux réseaux, en deux temps :

- Un premier temps d'accueil, de présentation et de visite des locaux ;
- Un deuxième temps de découverte et de suivi d'une pratique professionnelle, d'un métier ou d'un outil.

La mobilisation des professionnels

En 2022, 4 réseaux ont ouvert leurs portes aux professionnels :

- Réseau EVA
- Transitions Pro
- CIO
- SCUIO

Afin de favoriser l'information territoriale et la proximité d'accès des participants, 35 structures se sont mobilisées sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour accueillir des professionnels, avec une capacité d'accueil totale de 351 places.

Le jour J, 25 structures ont pu ouvrir leurs locaux aux professionnels. Les 10 autres n'ont pas pu ouvrir faute de participants ou d'annulations tardives. Au total, 10 départements étaient représentés ; seuls l'Allier et le Cantal n'étaient pas couverts.

128 professionnels ont participé aux Matinales du SPRO 2022, à savoir 38% de taux de remplissage. Les 4 réseaux les plus représentés parmi les participants sont les suivants :

- Organismes de formation : 27%
- Missions locales : 18%
- MIFE : 12,5%
- CAP Emploi : 11%

Les retours des professionnels

Afin de réaliser le bilan des Matinales, des questionnaires d'évaluation ont été envoyés aux professionnels accueillants ainsi qu'aux participants deux jours après l'évènement.

De plus, une équipe d'ambassadeurs composée d'agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de Via Compétences s'est mobilisée dans chaque structure accueillante. L'objectif était de pouvoir recueillir les impressions des participants grâce à plusieurs activités : animation mots-clefs, interviews de professionnels, prise de notes des échanges et prises de photos.

Les professionnels présents soulignent les apports qu'ils pourront réutiliser dans leurs pratiques professionnelles :

- **L'information délivrée aux publics accueillis** plus précise et complète dû à la meilleure connaissance des structures et de leur offre de services ;
- **L'aiguillage de leurs publics** grâce à la meilleure connaissance des réseaux et de la complémentarité des acteurs ;
- **Le travail en partenariat** grâce à la diversité des professionnels présents et l'identification de personnes ressources à solliciter dans les structures.

Les professionnels accueillants ont accordé une note globale de 8,7/10 aux Matinales du SPRO. 95% des structures se disent prêts à organiser de nouveau l'évènement en 2023.

Quant aux participants, ils ont attribué la note de 9/10 aux Matinales du SPRO et 97% souhaitent participer à la prochaine édition de 2023.

Les retours des professionnels confirment le besoin de rétablir du présentiel dans les échanges entre les réseaux et d'organiser des rencontres de façon régulière au cours de l'année. Bien que le format des Matinales 2022 n'ait pas été remis en cause, de nombreux participants souhaiteraient que plusieurs dates soient proposées en 2023.

La matrice utilisée en 2022 n'a pas été modifiée par rapport à celle de 2021. L'objectif est de faire évoluer les indicateurs en 2023 afin de proposer une analyse qualitative du SPRO au sein des différentes structures.

Lors des 3 bilans réalisés jusqu'à présent, les matrices transmises aux réseaux leur permettaient de faire remonter les enquêtes de satisfaction réalisées avec les publics. Cependant, très peu de structures ont renseigné les questionnaires d'évaluation qu'elles utilisent. Pour le bilan 2023, il serait intéressant de construire avec l'ensemble des réseaux une trame commune d'enquête de satisfaction, dont les résultats seraient pris en compte dans les indicateurs du bilan de l'activité SPRO.

Annexe 1 : Documents de référence du SPRO



Convention SPRO
Etat Région.pdf



Cahier des charges
SPRO.pdf

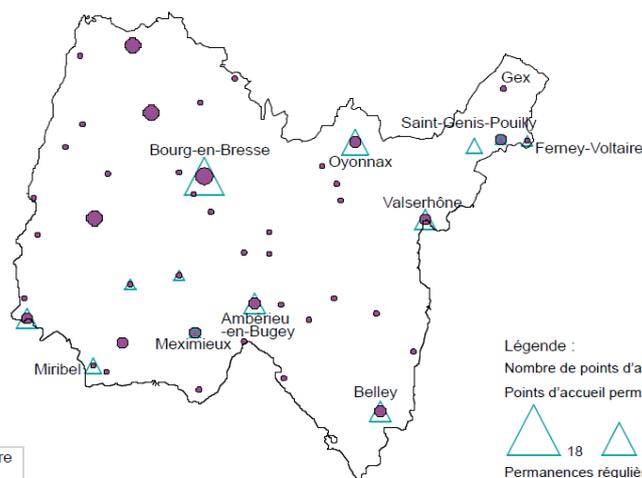


Schéma de
développement SPRO

Annexe 2 : Cartographies des lieux d'accueil SPRO par département



Points d'accueil SPRO de l'Ain



	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	40
Permanences régulières	61
Total département	101

Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents
△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

● 10 ● 5 ● 1

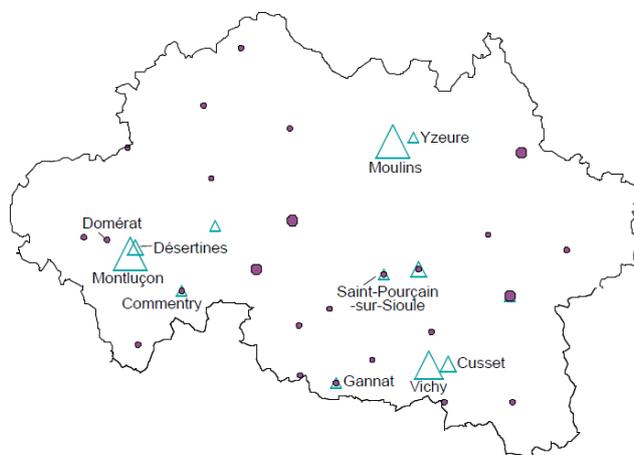
Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO



Sources : Annuaire des conseillers SPRO Via Compétences
ACXION Francièmes, Tous droits réservés
Traitement Via Compétences



Points d'accueil SPRO de l'Allier



	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	35
Permanences régulières	29
Total département	64

Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents
△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

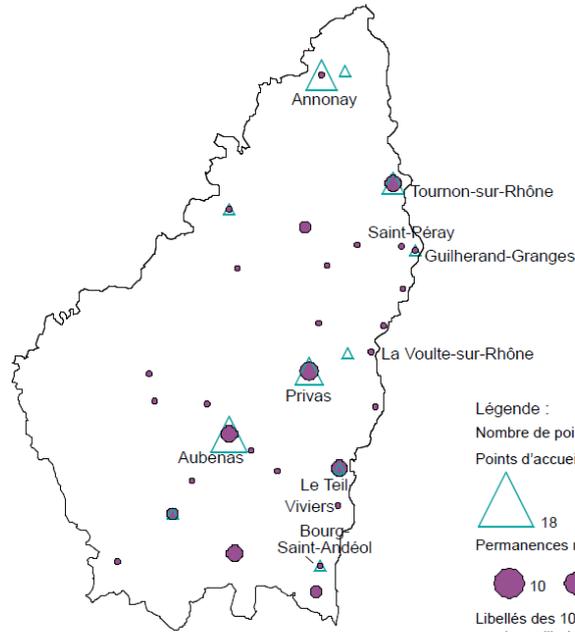
● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO



Sources : Annuaire des conseillers SPRO Via Compétences
ACXION Francièmes, Tous droits réservés
Traitement Via Compétences

Points d'accueil SPRO de l'Ardèche

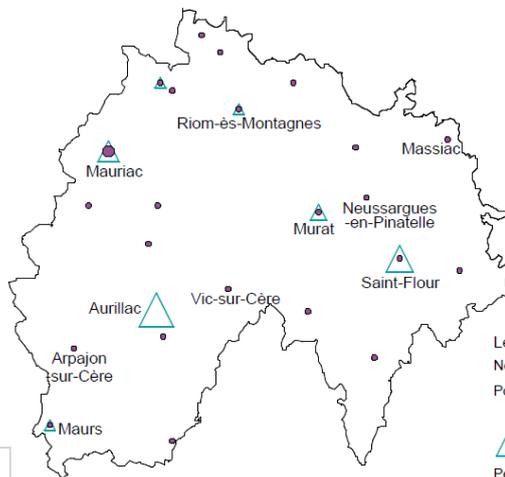


Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents
△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières
● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	30
Permanences régulières	43
Total département	73

Points d'accueil SPRO du Cantal

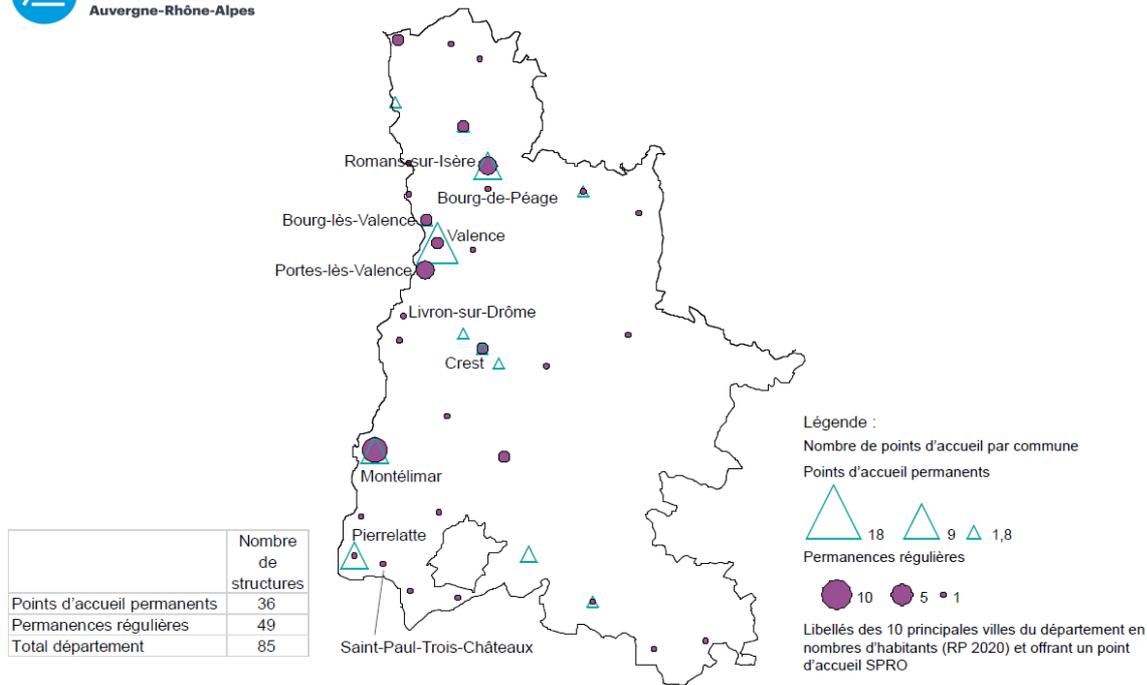


Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents
△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières
● 10 ● 5 ● 1

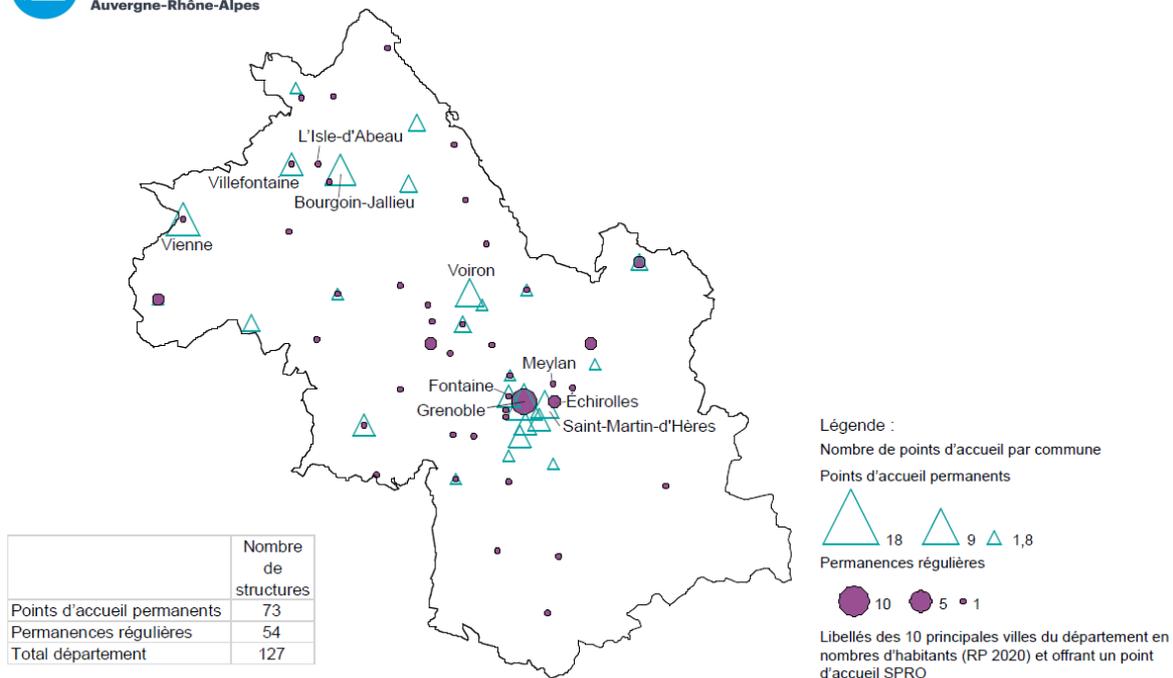
Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	22
Permanences régulières	24
Total département	45

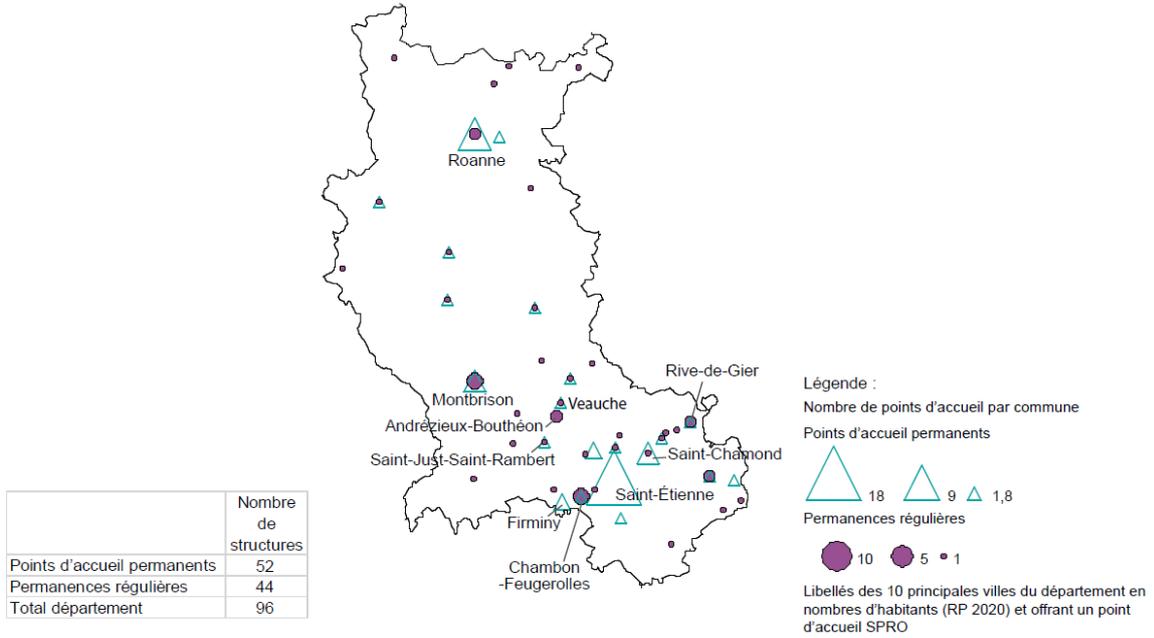
Points d'accueil SPRO de la Drôme



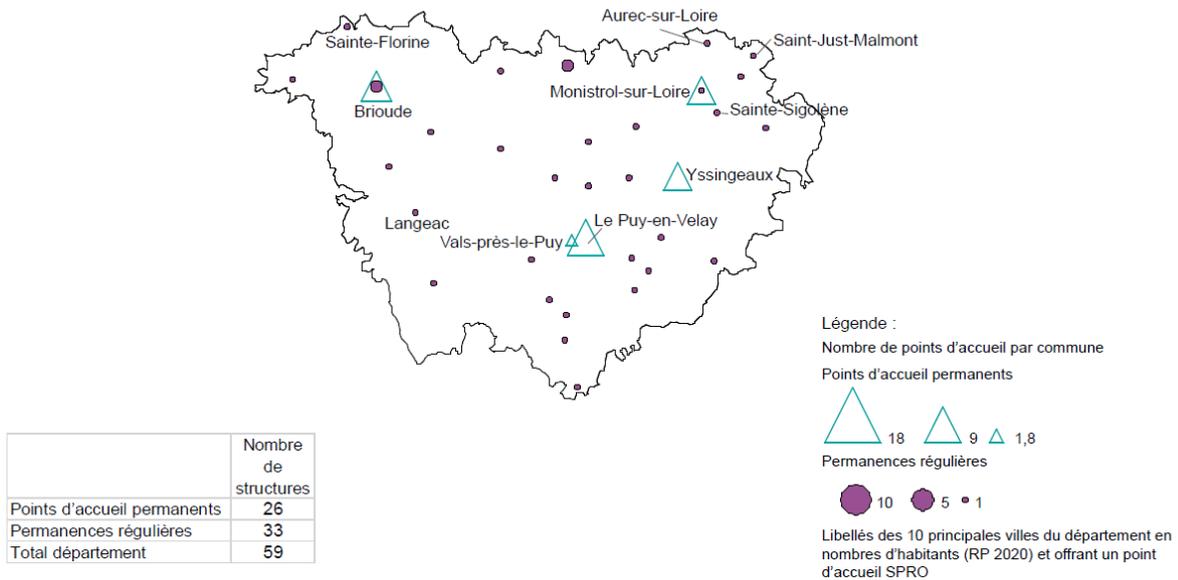
Points d'accueil SPRO de l'Isère



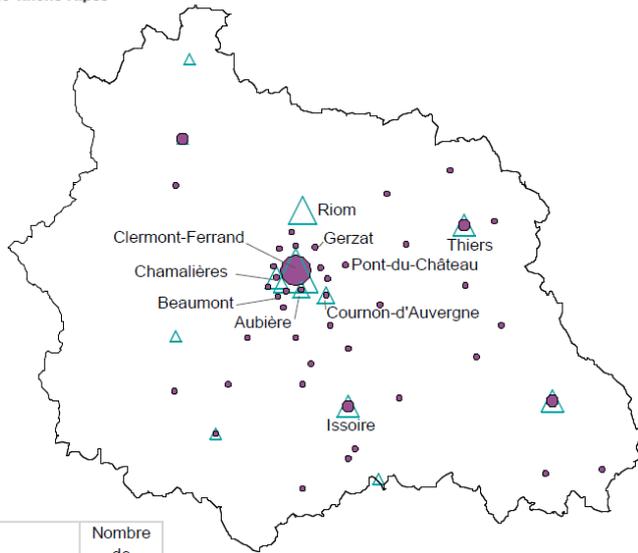
Points d'accueil SPRO de la Loire



Points d'accueil SPRO de la Haute-Loire



Points d'accueil SPRO du Puy-de-Dôme



	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	40
Permanences régulières	57
Total département	97

Légende :

Nombre de points d'accueil par commune

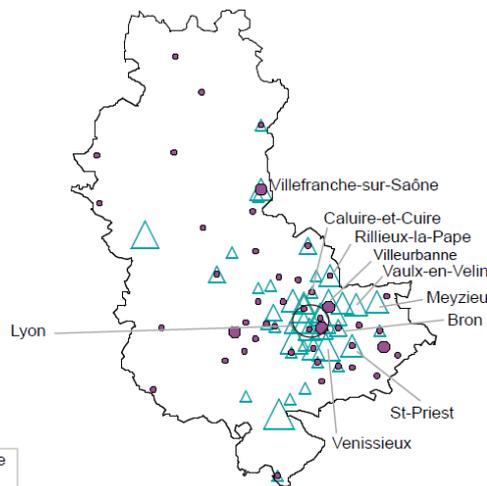
Points d'accueil permanents

△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

Points d'accueil SPRO du Rhône



	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	105
Permanences régulières	52
Total département	157

Légende :

Nombre de points d'accueil par commune

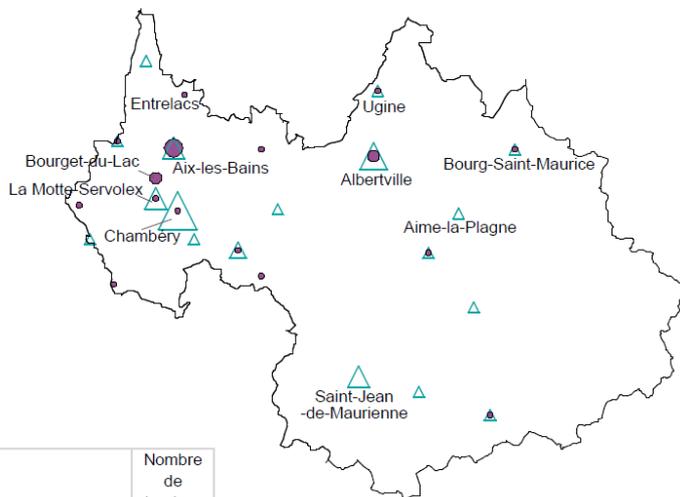
Points d'accueil permanents

△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

Points d'accueil SPRO de la Savoie



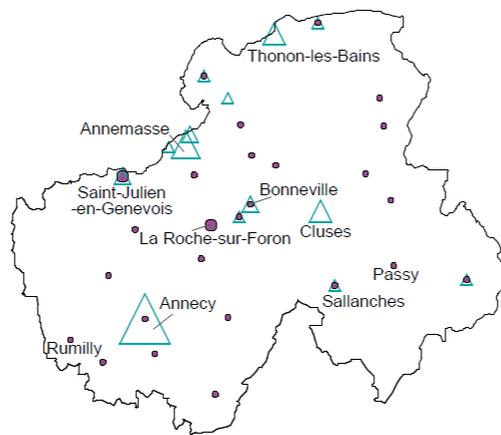
	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	39
Permanences régulières	21
Total département	60

Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents
△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

Points d'accueil SPRO de la Haute-Savoie



	Nombre de structures
Points d'accueil permanents	41
Permanences régulières	28
Total département	69

Légende :
Nombre de points d'accueil par commune
Points d'accueil permanents

△ 18 △ 9 △ 1,8
Permanences régulières

● 10 ● 5 ● 1

Libellés des 10 principales villes du département en nombres d'habitants (RP 2020) et offrant un point d'accueil SPRO

Annexe 3 : Bilan de la professionnalisation des acteurs du SPRO via le plan de Via Compétences 2022



Bilan
professionnalisator